



Baie
du-Febvre



La V'Oie de Baie-du-Febvre

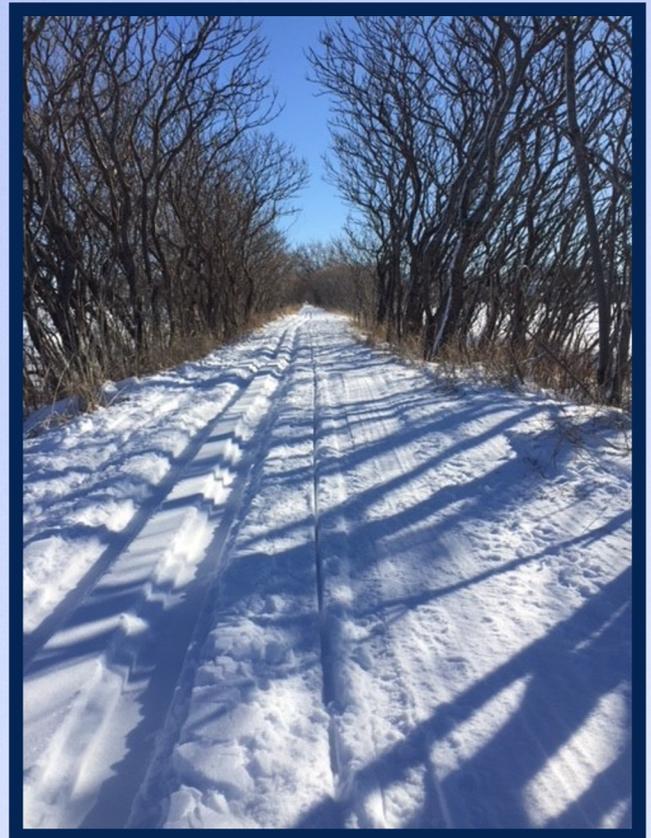
Février 2019

ERRATUM

RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS USAGÉS

Dans le bulletin municipal de janvier dernier, une erreur s'est glissée concernant l'adresse du Vestiaire de St-François-du-Lac :

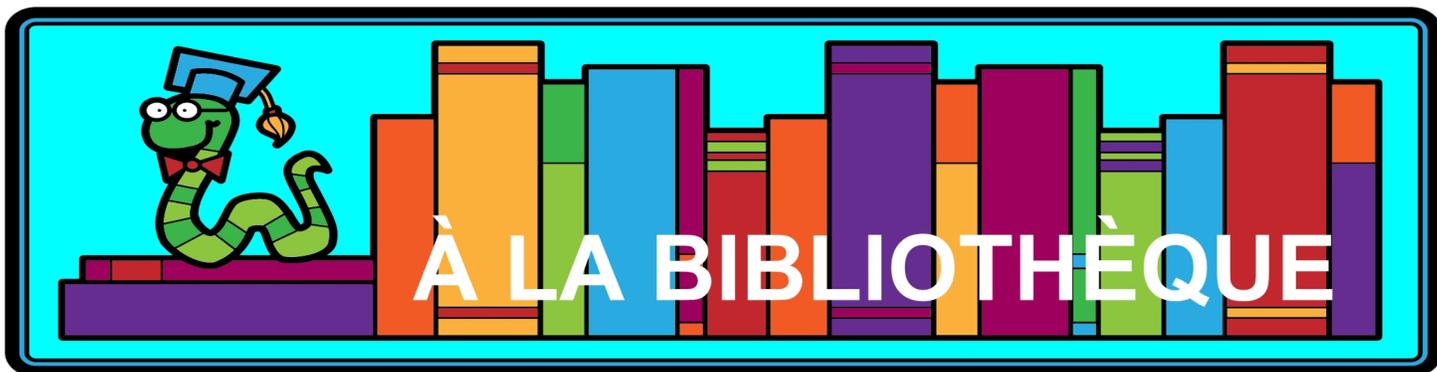
Vestiaire de St-François-du-Lac (vêtements, meubles et autres) situé au 5, Rte Marie-Victorin à St-François-du-Lac (face au restaurant Ma Cabane, près du dépanneur station-service), le numéro de téléphone est 450-881-1185,



**** SKI DE FOND / RAQUETTE ****

La piste de ski de fond et raquette est plus belle que jamais (face au centre d'interprétation). Profitez-en pour prendre l'air !

Prêt de raquettes gratuit contre une carte d'identité au bureau municipale (la semaine) ou à la patinoire (la fin de semaine).



Durant le mois de décembre dernier, nous avons fait l'achat de nouveaux livres (jeunesse, adulte, documentaire, etc.) et adhéré à de nouvelles revues. Vous désirez les connaître ? Passez voir notre table de nouveautés sur les heures d'ouverture qui sont :

Les lundis de 9h00 à 12h00 de 13h00 à 16h00

Les mardis de 18h30 à 20h00

Les mercredis de 18h30 à 20h00

Les samedis de 9h30 à 11h00



Il est également prévu, le 29 janvier prochain, de procéder à un échange de plus de 1000 livres avec le réseau biblio CQLM. Nous aurons par la suite d'autres nouveautés sur nos étagères.

Un concours avait lieu avant la période des fêtes félicitations aux gagnantes : Alicia Jutras, Mme Andrée Gosselin et Mme Sylvie Desfossés qui se sont méritées une carte-cadeau Renaud Bray ainsi qu'un ensemble d'objets promotionnels de la municipalité. Il y aura d'autres concours tout au long de l'année. Restez à l'affût via la page Facebook **Bibliothèque Baie-du-Febvre** ou en passant faire l'emprunt de livres.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de vous joindre au club des tricoteuses du Café/Tricot, le lundi matin de 9h30 à 11h30, directement à la bibliothèque. Un petit moment pour tous afin de sociabiliser en tricotant de beaux projets.

À SURVEILLER !

Activité spéciale le 2 mars 2019 en après-midi



TOURNOI DE HOCKEY BOTTINE

Classe participative et compétitive

Quand : 8-9 Février 2019

Lieu : Centre Multifonctionnel de Baie-du-Febvre

Coût : 230\$ par équipe



Pour inscription ou information : Véronique Gagnon 450 783-6098

** Bar et cantine sur place**

CALENDRIER MENSUEL



février 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					1	2
3	4  SCÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	5	6 DÎNER DES ELLES	7 DOCUMENTAIRE BAGAGES AU THÉÂTRE BELCOURT 	8 TOURNOI DE HOCKEY BOTTINE	9 TOURNOI DE HOCKEY BOTTINE
10	11	12	13 FADOQ REPAS ST-VALENTIN	14   ENCOMBRANTS 	15	16
17	18 AFÉAS	19	20	21 	22	23
24	25	26	27	28  		

Légende : récupération  poubelle 



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les lundis 4 février et 4 mars 2019 à la salle du conseil à 19 h 30. Bienvenue à tous.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu jeudi le 14 février 2019. N'oubliez pas de sortir les encombrants le mercredi soir (la veille de la collecte).

DATES DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Veuillez noter que les collectes des ordures ménagères auront lieu les jeudis 31 janvier 2019, 14 et 28 février 2019.

COMPTES DE TAXES FONCIÈRES 2019

D'ici peu, vous recevrez votre compte de taxes foncières pour l'année 2019. Tous les comptes de plus de 300\$ pourront être acquittés en 4 VERSEMENTS ÉGAUX. La date du premier versement est le 1er mars 2019. Il est très important de respecter les dates de paiements inscrites sur les coupons que vous retrouvez au bas de votre compte afin d'éviter des frais d'intérêts.

Plusieurs moyens sont à votre disposition afin d'effectuer le paiement de votre compte de taxes : à l'Hôtel de ville, par la poste, au guichet automatique, au comptoir de service de votre institution financière ou par internet.

MÉDAILLES POUR CHIENS

Selon notre règlement municipal, toute personne ou gardien d'un chien doit, dans les huit (8) huit jours de son acquisition, en informer la municipalité afin d'établir l'identité et le droit de propriété. Il est par la suite assujéti à une licence par chien en sa possession ou sous sa garde. À l'exception d'un chenil, personne ne pourra posséder ou garder plus de deux (2) chiens. Cette restriction ne s'applique pas aux chiots de moins de deux (2) mois d'âge.

Une licence est exigible par chien, pour la durée de vie de l'animal, au coût de 10\$ l'unité et est payable à l'Hôtel de ville.

Si vous vendez ou donnez votre animal bien vouloir nous en informer au 819-519-6422 afin que nous puissions retirer votre nom de la liste des propriétaires. Le prix d'une médaille n'est pas remboursable et cette médaille doit être retirée du cou de l'animal qui changera de propriétaire et/ou de municipalité.

Pour les propriétaires de chiens ayant déjà acquis une médaille, vous devez vous présenter à l'Hôtel de ville afin de remplacer la médaille de votre chien par une nouvelle afin de corriger le numéro de téléphone (inscrit sur les anciennes médailles). Sur présentation de la médaille, nous vous remettons gratuitement une nouvelle médaille sur laquelle est inscrit le nouveau numéro de téléphone soit le 819-519-6422.



**ADOPTION POLITIQUE DE PRÉVENTION
DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET
DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL**

Suite à la modification de la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail, le conseil municipal a adopté une politique concernant la prévention du harcèlement en milieu du travail.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le conseil municipal a approuvé le versement d'aide financière relativement aux demandes déposées suivantes :

- École Paradis; triathlon-études 5 000 \$
- Coop Santé Shooner-Jauvin 1 160 \$

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS
PÉCUNIAIRES**

Tel que la Loi l'oblige, les membres du conseil ont déposé une mise à jour de leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

**SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE
EN SÉCURITÉ INCENDIE ;
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018**

Le rapport d'activités 2018 du plan de mise en œuvre du 1er janvier au 31 décembre 2018 du schéma de couverture de risque en sécurité incendie a été adopté.

**SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE – VOLET 2**

Une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 de la sécurité civile a été déposée dans le but de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter la nouvelle réglementation;

**SÉCURITÉ CIVILE – CONSTITUTION D'UN
COMITÉ MUNICIPAL**

Considérant que la Municipalité a, en vertu de la Loi, la responsabilité de la sécurité civile sur son territoire, le conseil municipal a procédé à l'adoption d'un comité municipal de sécurité civile.

BOUGIE-BUS; ADHÉSION 2019

La Municipalité participe toujours au service de transport adapté BOUGIE-BUS INC. Le coût d'adhésion pour 2019 s'élève à 3 386\$.

**PROGRAMME D'AIDE À LA
REVITALISATION SUR LE TERRITOIRE DE
LA MUNICIPALITÉ**

Le conseil municipal a procédé à la réadoption du règlement relatif à la revitalisation sur son territoire pour 2019.

ENTRETIEN D'HIVER; ROUTE 132

Le conseil municipal a adopté une résolution demandant au ministère des Transports d'améliorer l'entretien d'hiver de la chaussée sur la route 132 sur le territoire de la Municipalité de Baie-du-Febvre.

Le Groupe Récricéjeunesse de Baie-du-Febvre a remis, sous forme de dons, à divers organismes de la municipalité la somme de 7 000\$



Aféas



Fadoq



optimiste



Fabrique



Théâtre
Belcourt



Loisirs



École
Paradis

POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE BULLETIN:

LA V'OIIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichier séparés (JPEG ou BMP)
Par courriel à : journalbaie@hotmail.com

Mise en page

Nathalie Beausoleil,
Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 489 exemplaires



En pleine saison de la motoneige, le Centre de service MRC-Louiseville de la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité et la réglementation en vigueur pour les adeptes de cette activité.

Conseils de sécurité

Vous êtes dans l'obligation de céder le droit de passage au croisement de sentier.
Respectez la signalisation et garder la droite en tout temps.
Circulez sur les sentiers balisés et éviter les plans d'eau : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.
Évitez de partir seul en randonnée et toujours avvertir un proche de l'itinéraire prévu.
Abstenez-vous de consommer de l'alcool ou de la drogue.
Vérifiez l'état des sentiers tout au long de la saison via le site Internet de la FCMQ (www.fcmq.qc.ca), leur page Facebook ou leur application mobile iMotoneige.

Rappel de la réglementation

La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation.
La limite de vitesse maximale en sentier est de 70 km/h et il faut ajuster votre vitesse en fonction des conditions météo et des sentiers.
Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

La sécurité : notre priorité et une responsabilité collective

Il y a plus de 90 000 amateurs de ce sport qui sillonnent le réseau québécois de 33 000 km de sentiers interconnectés. La pérennité de l'activité passe avant tout par la sécurité des usagers et pour ce faire, chacun est responsable de sa conduite.

La mission de la SQ consiste au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes, ainsi qu'à la protection de leurs biens. Avec la collaboration des citoyens en adoptant une bonne conduite et par la dénonciation des comportements déviants, nous travaillons ensemble à avoir des sentiers sécuritaires.

Annie Thibodeau, sergente
Coordonnatrice locale en police communautaire
Centre de service MRC-Louiseville
819 379-7669
www.sq.gouv.qc.ca





Nous voulons souligner les 35 ans de service à la municipalité de Monsieur Denis Lemire, officier municipal. Félicitations pour toutes ces années de dévouement à la population!



Félicitations à Simon Lefebvre, actionnaire de l'entreprise agricole familiale avec ses parents Lucie Rainville et Claude Lefebvre. Simon assurera la relève et surmontera de nouveaux défis !



CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

DÉCOUVREZ LES BONS GESTES D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

BON GESTE 6

Réduisez à la source vos matières résiduelles.

Adoptez des gestes simples permettant de réduire à la source les contenants, emballages, imprimés et journaux que vous générez. Par exemple, recevoir toutes vos factures par Internet permet de réduire votre consommation de papier.



PROCHAIN BULLETIN LES RÈGLES D'OR POUR RÉCUPÉRER EFFICACEMENT

RÉCUPÉRATION APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS, MÉTAL, ALUMINIUM, CUIVRE, ETC.

Il est illégal d'enfouir des réfrigérateurs, des refroidisseurs d'eau et des congélateurs, on doit les envoyer chez un récupérateur (appelez Pure Sphéra au 819-298-7873).

Tous les électro-ménagers ainsi que le métal peuvent être envoyés chez Récupération Beaulac au 1420, Rte Marie-Victorin, Nicolet, 819-293-4149 (qui récupère également des automobiles). Également, vous pouvez vous adresser à Métaux 132 Inc., 86-A, Route Marie-Victorin, Pierreville, 450-568-3321.

ORGANISMES



Ne manquez pas notre prochain rendez-vous déjeuner du
18 février 2018.

à 9h00 chez Madame Claire:

Les Qualités de la Femme

Vous êtes toutes les bienvenues

Pour réservation : Rollande Bergeron : 450-783-6713

Pour information ou pour devenir membre de l'Afeas :

Annick Delabays 450-783-6255

Ou courriel : afeasbdf@sogetel.net



Région
Centre-du-Québec
Club Baie-du-Febvre

Faites vite si vous ne voulez pas rater le repas de la St-Valentin du 13 février 11 :30. Vous avez jusqu'au 7 février pour donner votre nom à Mario (450)783-6250 ou denise106 @hotmail.fr. Le coût du repas est de \$15 pour les membres Fadoq et de \$20 pour les non membres. En ce début d'année, une nutritionniste nous parlera de bons aliments à consommer et des cuisines collectives. Bienvenue à tous.

Avec le beau soleil qui nous apparait plus longtemps, on pense déjà à la cabane à sucre au mois de mars. Malheureusement, notre date n'est pas encore choisie. Suivez les annonces dans ce journal, les affiches, vos courriels et l'appel de la chaîne téléphonique pour plus de détails. Claire Laforce, notaire, nous donnera quelques conseils pour mettre nos « papiers » à jour. Préparer vos questions.

Johanne Veilleux est toujours disponible 30 minutes avant les activités pour ceux qui veulent une carte de membre ou simplement payer leur cotisation. Vous pouvez aussi la rejoindre au (450)783-6657. Vous pouvez devenir membre et économiser à plusieurs endroits à partir de 50 ans. Profitez-en.



CLUB OPTIMISTE DE BAIE-DU-FEBVRE VOYAGE AU VILLAGE VACANCES VALCARTIER

Le Club Optimiste invite les élèves de 4e, 5e et 6e année et AS2, à une journée au Village Vacances Valcartier à St-Gabriel de Valcartier.

QUAND: jeudi le 7 mars 2019

- Départ de l'école Paradis de Baie-du-Febvre à 8h15
- Retour à l'école Paradis de Baie-du-Febvre à 17h15

COÛT : 10\$

L'enfant doit apporter son lunch pour le dîner et sa carte d'assurance maladie ou avoir son numéro sur lui.

Pour plus d'informations contacter Sylvain Lefebvre (450)783-6662.



Cafés entr'Aidants



4225 avenue Landry
Bécancour (secteur St-Grégoire)

819-606-0076
Sans frais **1-855-350-0076**

Cafés entr'Aidants 2019
La bâtisse du Conseil des Abénakis
104 rue Sibosis Odanak

Jeudi le 17 – 31 janvier	13 :30 à 15 :30
Jeudi le 14 – 28 Février	13 :30 à 15 :30
Jeudi le 14 – 28 mars	13 :30 à 15 :30
Jeudi le 11 – 25 avril	13 :30 à 15 :30
Jeudi le 9 – 23 mai	13 :30 à 15 :30
Jeudi le 6 – 20 juin	13 :30 à 15 :30

Un temps juste pour toi,
Un temps d'arrêt de soi,
Laisse sortir tes émotions
Laisse ton cœur à l'abandon

Respire juste pour toi,
Mais respire plusieurs fois.
Parle, écoute et ris
Fais ton plein d'énergie.

Profite de ce soutien juste pour toi
Car l'Association croit
Que dans votre implication d'aidant
Le soutien est important.

Conférence pour les personnes proches aidantes Crédits d'impôts pour les personnes proches aidantes

L'Association des personnes proches aidantes de Bécancour-Nicolet-Yamaska (APPABNY) vous convie à une conférence, donnée par Mme Arianne Coderre Sévigny, de Revenu Québec, sur les crédits d'impôts accessibles pour les personnes proches aidantes. Au programme : critères d'accessibilité, démarches à suivre, etc.

Date : le lundi 25 février

Heure : 14 h à 15 h 30

Lieu : Centre Gabrielle-Granger, 690, rue de Monseigneur-Panet, salle 1, Nicolet

Inscriptions obligatoires avant le 22 février.

L'entrée est gratuite. Pour inscriptions ou information : info@prochesaidantsbny.ca ou par téléphone au 819 606-0076 ou sans frais au 1 855 350-0076.

Ceux et celles devant défrayer des coûts de présence/surveillance pourront s'adresser à l'APPABNY pour un remboursement.

LES ELLES



Venez souligner la fête de l'amitié avec **les Elles** en dînant à la Cantinoie de Baie-du-Febvre le mercredi 6 février. Amenez une amie et réservez votre place auprès de Madeleine au 450-783-6270.

N'oubliez pas nos rendez-vous hebdomadaires pour déjeuner tous les mercredis 8h30.

Carrefour Jeunesse-emploi



Invitation

Projection du documentaire Bagages

Immigr'Action
NICOLET-YAMASKA

suivie d'une discussion avec
Mélicca Lefebvre, enseignante et
coscénariste, ou Paul Tom, réalisateur

Jeudi 7 février 2019
De 9 h 30 à 12 h

Entrée gratuite

Théâtre Belcourt
23A, rue de l'Église
Baie-du-Febvre

Inscription
819 269-3185 ou
immigration@cjenicbec.org

Bagages est un film qui donne la parole à des adolescents nouvellement arrivés à Montréal. Ces jeunes nous font découvrir leur récit de migration et d'intégration avec sagesse et authenticité.

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI
CÔTE NICOLET BÉCANCOUR

Québec



THÉÂTRE BELCOURT



Mathieu Cyr
1er février/20h
32\$



Coco Méliès
16 février/20h
25\$



Thomas Hellman
2 février/20h
25\$



Simon Gouache
22 février/20h
33\$



Alexandre Barette
8 février/20h
28\$



Charles Richard Hamelin
23 février/20h
36\$



Cherchez l'étoile
À l'achat de 4 spectacles différents suivi
d'une étoile, obtenez le moins
dispendieux gratuitement.

DÉCOUVREZ BAIE-DU-FEBVRE

Ce mois-ci

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE BAIE-DU-FEBVRE



Inauguré en 1994, le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre est situé au cœur de la Réserve mondiale de la Biosphère du lac St-Pierre. C'est la plus importante halte migratoire printanière de la Grande Oie des Neiges. Depuis 25 ans, le Centre d'interprétation a reçu des milliers de visiteurs au printemps. Plus d'un million d'oiseaux fréquentent les berges chaque printemps lorsque l'eau qui envahi les terres se retire, les rives du lac renferment des habitats humides et offre à la faune qui y réside de la nourriture.

Sa mission première fût l'éducation de la population face au milieu qui l'entoure et la sensibilisation des visiteurs sur la nécessité de protéger les terres humides.

Après ces merveilleuses années, la Municipalité de Baie-du-Febvre se doit de revoir ses installations au Centre et d'offrir aux touristes aimants de la nature de la nouveauté. L'an dernier, une personne ressource s'est jointe à l'équipe municipale, Madame Nathalie Grandmont. Celle-ci a aménagé une petite boutique offrant des produits du terroir et d'artisanats de la région. Un vent de fraîcheur est venu souffler sur le Centre d'interprétation. Ce fût est très grand succès.

Pour le printemps 2019, Nathalie vous proposera plein de nouveautés. La boutique sera rafraîchie et en plus de la salle thématique existante, une nouvelle exposition à l'étage de photos et de peintures vous sera présentée.

Tout au long de la saison printanière, pendant quelques fins de semaine, il y aura de l'animation. Surveillez la page Facebook : Cib baie-du-febvre.

Venez redécouvrir votre Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre!

Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre
420 Rte Marie-Victorin
Baie-du-Febvre
819-519-6422 ext. 3

